

# cgtdinfos

numéro 231 - septembre 2024

Métropole européenne de Lille

Michel  
Barnier, ça rap-  
pelle le vieux temps,  
le très vieux temps

macramé  
page 3

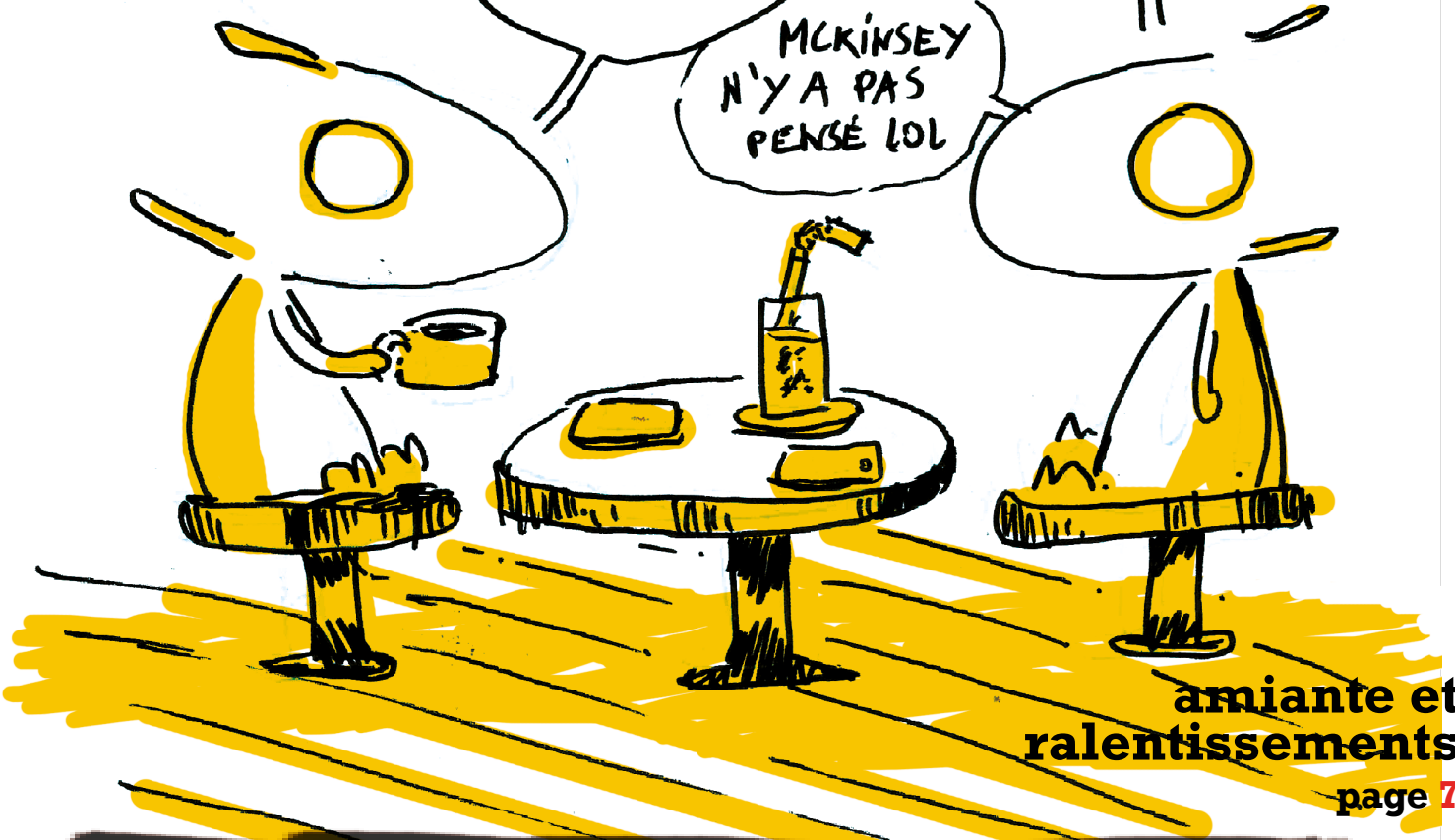
la CGT  
en tournée,  
réservation  
au Furê et  
à la FNAC  
page 6

LA SEULE  
CHOSE QUI N'ÉTONNE  
DANS CETTE HISTOIRE  
DE PREMIER MINISTRE  
" "

C'EST QUE  
MACRON NE SE SOIT  
PAS CHOISI LUI-  
MÊME " "

IL A PAS  
DÛ Y PENSER  
" "

MCKINSEY  
N'Y A PAS  
PENSÉ LOL



amiante et  
ralentissements  
page 7

prochainement sur vos écrans : papy ministre !

# l'édito

## Les règles du jeu

**52 Jours.** 52 longs jours sans gouvernement où le pays a retenu son souffle dans l'attente d'une nomination de 1<sup>er</sup> ministre, et donc d'une orientation de la politique du pays jusqu'aux prochaines élections. C'est un record auquel on ne s'attendait pas, même en période olympique. Un record au goût amer. Petit rappel de droit constitutionnel et d'usage de la 5<sup>e</sup> République : selon l'article 8 de la constitution, le président nomme le premier ministre. Lorsque qu'un parti ou une coalition remporte les législatives, il est d'usage de nommer un 1<sup>er</sup> ministre parmi ses rangs car il exprime le vote d'une majorité de Français. Mais rien n'oblige le Président à procéder de la sorte, comme on a pu le constater. Après quelques aimables discussions avec l'extrême droite, devenue faiseuse de roi et ce alors que Macron s'était présenté comme un rempart contre celle-ci, le Président a choisi à la tête du gouvernement M. Michel Barnier, RN-compatible, et donc de fait immunisé à tout risque de censure. M. Barnier donc, député septuagénaire issu d'un parti n'ayant cumulé pas plus de 5.41% de voix aux dernières législatives. Cinq virgule quarante et un. Pourquoi lui alors ? Car M. Barnier ne touchera pas au SMIC, à l'augmentation du point d'indice, à une quelconque mesure sociale en faveur des travailleurs, en faveur des « gens d'en bas ». Il s'avère qu'on joue bien tous au même jeu, bon gré mal gré. Une forme de Monopoly un peu particulier où la partie adverse contrôle la banque et peut s'affranchir des règles ; ou les modifier à son bon vouloir quand elle sent que la partie lui échappe. Une fois conscient du délire ludique dans lequel vous êtes plongé, trois choix s'offrent à vous. Soit vous subissez la partie en râlant, soit vous quittez la table de jeu dégouté, soit vous affrontez le tricheur et le mettez face à ses tromperies. Dans les deux premiers cas, rien ne change et le tricheur ressort vainqueur. Dans le dernier cas, vous avez une chance d'assainir le jeu, pour vous bien sûr, mais aussi pour l'entière des participants qui n'avait pas la force ou l'énergie de le faire. Ne vous laissez pas diviser par des qualificatifs de grades, de postes, de fonctions. Vous êtes la masse des travailleuses et travailleurs qui jour après jour font tourner la machine. Vous êtes ces personnes qui parviennent à maintenir à flot l'Administration alors que les gouvernements successifs réduisent notre nombre sans pour autant réduire notre charge de travail. Vous êtes de ceux attachés à offrir à vos concitoyens des services publics de qualité. Vos traitements et salaires, vos retraites, vos conditions de travail ne sont pas des cadeaux de l'employeur, mais un dû. Sans cette relation d'échange équivalent, il ne s'agit plus de travail, mais de servitude. **Alors Lutte. Lutte pour vous-même, lutte pour vos proches, lutte pour ceux qui n'en n'ont plus la force aujourd'hui et pour ceux qui viendront après vous, demain. Syndiquez-vous à la CGT !**



**Sacha Coisne**  
Je dis les choses  
comme elles sont

**Wade Wilson : Alors c'est ça ton super pouvoir ? faire des créneaux ?**

*tiré de Deadpool & Wolverine*



### Appel à contributions

Vous avez des doutes sur votre engagement citoyen ? Voter, pas voter tout ça, à quoi bon, où va le monde ma bonne dame, et de toute façon, c'est quoi un premier ministre ? Un p'tit vieux avec une cravate ?

**Ce journal est le vôtre, contactez-nous, rejoignez-nous, écrivez-nous !**

*Thierry Duel*

## l'agenda

- > **23 au 27 septembre :** Congrès de l'Union Fédérale CGT des ingénieurs, cadres et techniciens à Martigues
- > **27 septembre :** Comité social territorial
- > **1<sup>er</sup> octobre :** Mobilisation pour les retraites, les salaires et les services publics
- > **11 octobre :** Formation spécialisée
- > **18 octobre :** Visite F3SCT du Poste Central de Gestion du Trafic

# Engagement citoyen ou manque de moyens ?

Une petite actualité de l'été, vous avez la possibilité de prendre une journée d'engagement citoyen pour aller « participer à la mise en œuvre d'une politique publique de la MEL hors de vos missions habituelles ». En gros, aller filer un coup de main dans un autre service.

Pour rappel, ce type de journée est directement lié à la réforme des 1607h, qui nous a fait perdre 12 à 15 jours de congés. On pourra rappeler la journée de

l'engagement citoyen du 04 avril 2019, qui avait réuni 248 bénévoles, dont 40 agents MEL, et permis un travail avec 26 associations sur 34 chantiers, à caractère social, environnemental, éducatif et il faut se féliciter de l'engagement associatif des agents métropolitains.

Mais qu'en est-il de ce nouveau cadre ?

L'engagement citoyen, c'est le fait de se mettre au service d'une cause, de s'engager, c'est donc l'opportunité de vivre et de mettre en avant ses valeurs.

**Or, on nous propose des ateliers de découpage, collage, confection**

**de costumes, accessoires, mise en place des décors, installation des chaises, tables, puis démontage et rangement de la décoration...**

Traduction : un renfort pour nos collègues en charge de l'évènementiel, dont l'insuffisance en moyens humains ou en budget apparaît, et on écope avec les collègues des autres services.

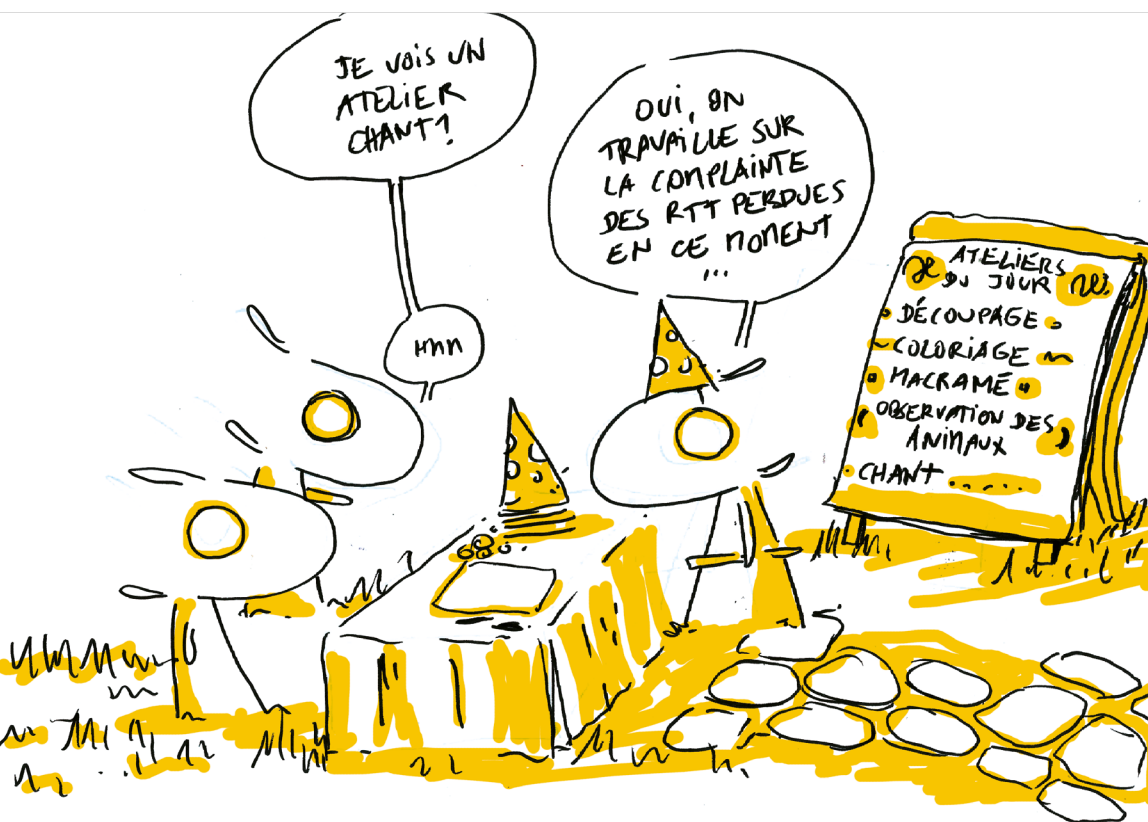
Notons également que si la sensibilisation en déchetterie sur le réemploi est maintenue, seule action qui conserve un caractère significatif d'engagement citoyen,

pour 6 agents maximum, le chantier nature organisé sur le site PCUK l'année dernière a disparu du programme.

Au final, on est bien plus proches du renfort ponctuel que de l'engagement citoyen, et dans une jauge qui ne concerne que quelques agents, pour justifier a posteriori une réforme qui nous a tous largement impacté. Rendez-vous les congés, on saura quoi en faire !

**Et pour un véritable engagement citoyen et solidaire, syndiquez-vous à la CGT !**

*Olaf*



## Longue maladie et avancement de grade : La double peine ?

Les agent-e-s en longue maladie subissent une forme de double peine. En effet, ils vivent une période douloureuse de leur vie à quoi s'ajoute une perte substantielle d'une part de la rémunération liée à cette maladie.

Légalement, les périodes d'absences liées à ces congés pour maladie doivent être neutralisées pour apprécier la valeur professionnelle de l'agent lors de son avancement. L'agent-e en congé maladie peut bénéficier d'un avancement d'échelon, d'un avancement de grade ou d'une promotion même en l'absence d'évaluation annuelle. Dans ce cas, seul doit être pris compte des éléments objectifs, principalement les évaluations annuelles précédentes.

En tout état de cause, l'état de santé doit rester un critère étranger à l'évaluation professionnelle.

Or, plusieurs collègues nous ont fait part de blocage de leur carrière qu'ils subiraient d'être lié à leur maladie.

Nous demandons qu'à l'occasion des EPA il soit rappelé à chaque direction qu'en aucun cas il ne doit être tenu compte des absences liées à des maladies graves pour une promotion ou un avancement.

*sauter le pas ? c'est le moment !*

# Les bonnes résolutions de la rentrée

La CGT MEL cet été comme le reste de l'année est allée au contact des collègues sur tous les sites de la MEL. Au-delà de son travail quotidien dans les instances comme dans les services, la CGT MEL est aussi impliquée dans les enjeux politiques qui font l'actualité. Car comme toute la CGT, votre CGT maison porte l'ambition d'un syndicalisme de masse, de classe, et de transformation sociale. C'est cette double besogne qui est notre marque de fabrique et qui fait de de plus en plus d'entre vous se reconnaître et passent le pas. Ainsi, depuis la rentrée, ce sont 9 collègues qui se sont syndiqué-e-s. Bienvenue à elles-eux et amplifions la dynamique.

## **Le syndicalisme est d'utilité publique : avec la CGT je me défends**

Le patronat a tout intérêt à ce que nous soyons divisé-e-s. Nous, salarié-e-s, nous rassemblons au sein de la CGT pour défendre nos intérêts. En rejoignant la CGT, je renforce un contre-pouvoir, une force de proposition essentielle à la démocratie. Sans syndicat pas d'organisation pour défendre les salarié-es et gagner des nouveaux droits.

## **Notre force c'est le nombre, pour la faire vivre, on s'organise et on se syndique pour :**

### **> se protéger**

En étant syndiqué-e je me protège face à l'arbitraire de l'employeur. Je ne suis plus seul-e : je fais vivre un collectif solidaire qui se mobilise contre toutes les discriminations. Je suis formé-e et informé-e pour défendre mes droits.

### **> participer**

Je travaille, je dois aussi pouvoir décider ! La démocratie ne doit pas s'arrêter aux portes de l'entreprise ou de la collectivité. En me syndiquant je m'organise pour que ma voix et celle de mes

collègues soit entendue et respectée.

### **> agir**

Le syndicalisme est le seul moyen de se mobiliser pour défendre nos droits, vivre nos revendications légitimes et négocier des avancées concrètes sur nos

salaires et nos conditions de travail.

En étant syndiqué-e, nous cotisons, donc nous contribuons chacune et chacun à un pot commun qui permet de faire vivre toute la CGT (territoires, branches et national).

## osez la **CGT!** Petit livret d'adhésion



*mais alors, comment on fait ?*



# Si j'étais un chanteur je serais Adhère

## C'est ce qui permet à la CGT d'être indépendante des employeurs et des gouvernements.

Pour construire un syndicat fort et changer nos vies au travail :

1. Je me syndique à la CGT pour rejoindre la plus grande **force organisée et démocratique de salarié-es en France.**

2. Je construis et renforce la CGT sur mon lieu de travail : je propose l'adhésion à toutes et tous autour de moi pour **faire grandir notre force par le nombre.**

3. Je me forme avec la CGT pour s'organiser entre salarié-e-s, échanger sur notre travail, élaborer nos revendications et **gagner de nouveaux droits.**

## Pourquoi ?

En m'organisant, je crée du lien avec mes collègues et de la solidarité concrète. Ensemble, nous pouvons peser, faire pression sur les entreprises, les administrations, et les gouvernements et changer les choses, en mieux, car nos revendications sont majoritaires dans la population :

- > **l'augmentation** des traitements, salaires et des pensions ;
- > **l'indexation** de tous les salaires sur les prix ;
- > **l'abrogation** de la réforme des retraites ;

- > **l'égalité** professionnelle entre les femmes et hommes
- > **l'investissement** dans nos **services publics** dans tous les territoires ;
- > **la réindustrialisation** du pays pour répondre au défi environnemental.

**Rien n'est écrit d'avance, nous pouvons faire reculer les idées d'extrême-droite et gagner des avancées sociales :**

- > **En luttant contre les discriminations** sexistes, racistes et LGBTphobes sur nos lieux de travail
- > **En gagnant la réduction du temps de travail**, avec l'encadrement du forfait-jour et la mise en place de la semaine de 4 jours
- > **En gagnant le maintien de notre pouvoir d'achat** grâce à l'indexation de tous les salaires sur les prix, et la hausse de nos salaires
- > **En gagnant l'abrogation de la réforme des retraites** et le droit à la retraite dès 60 ans avec 75% du dernier salaire et la prise en compte des années d'études.
- > **En gagnant plus de démocratie sur nos lieux de travail**, et de nouveaux droits comme celui de faire des propositions alternatives sans subir de représailles de la part de nos directions.

Se syndiquer, c'est aussi et surtout faire entendre sa voix et retrouver son pouvoir d'agir et s'organiser.

**Frédéric Parisot**  
d'après les campagnes confédérales et UGICT



# J'adhère !

Nom :

Prénom :

Grade :

Profession :

Service :

Tel. :

Courriel :

Je souhaite :  Adhérer  Prendre contact

Bulletin à renvoyer par mail à [syndicat\\_cgt@lillemetropole.fr](mailto:syndicat_cgt@lillemetropole.fr)

Par pigeon à Rrrrrrrourrrrrourrrrou

Par téléphone au 03 20 21 23 46

et en tournée mondiale dès le 12

# La CGT en tournée estivale

A la rencontre des agents

Tout l'été, nos camarades se sont mobilisé-e-s pour une distribution massive du CGT infos. C'était l'occasion de vous rencontrer dans un contexte souvent un peu plus cool pour échanger sur vos conditions de travail et recueillir vos attentes et vos questions. Dans les unités territoriales, beaucoup nous ont parlé de leur pouvoir d'achat en berne, du peu de reconnaissance via les promotions et avancement. Nous avons pu expliquer nos



revendications sur les rémunérations : la CGT a fait entendre sa voix au travers de la campagne pour les législatives puisque notre revendication d'un point d'indice à 6 euros a été reprise tel quelle dans le programme du NFP. Nous avons rappelé aux agents nos revendications intersyndicales au sein de la Mel d'une augmentation du CIA pour toutes et tous, dans une approche collective. La situation politique actuelle complexe, inquiétante et chargée d'incertitudes fut également évoquée plusieurs fois. Beaucoup d'entre vous nous ont dit avoir apprécié cette espace de débat et de liberté.

*Thierry Duel*





# Ça rame sur la ligne 2

Interview de Anthony Beucher d'Ilévia

**CGTinfos : Bonjour Anthony Beucher et merci de répondre aux questions du CGT infos de la CGT MEL.** Tu es secrétaire général de l'UGICT CGT chez Ilévia. Ilévia c'est l'entreprise qui gère les transports collectifs sur le territoire métropolitain. Les usager-ère-s des transports en commun et notamment de la ligne 2 du métro ont constaté depuis cet été une dégradation importante de l'offre de service. De nombreux articles de presse se font l'écho de ces difficultés et évoquent un problème d'amiante. Peux-tu nous en dire plus ?

**Anthony :** Le 25 juin 2024, lors de la réunion du Comité Social d'Entreprise (CSE) extraordinaire sur la présentation des comptes de l'entreprise, Notre DRH nous apprend que des prélèvements effectués par une société extérieure ont confirmé la présence d'amiante sous le châssis de certaines rames de type VAL1. C'est un danger certain pour les salariés de la maintenance qui assurent l'entretien de ces rames et qui ont travaillé depuis de nombreuses années sans EPI.

**CGTinfos : Quelle a été la réaction des élus CGT à cette annonce ?**

**Anthony :** Nous avons été choqués par cette annonce en réunion et nos élus au CSE ont immédiatement contacté

un cabinet d'expertise indépendant et un sachant amiante qui ont confirmé la gravité de la situation. Pour permettre aux salariés exposés à l'amiante d'activer leur droit de retrait nous avons travaillé de concert avec une autre organisation syndicale élue au CSE et avons déclenché notre droit d'alerte DGI (danger grave et imminent). Nous avons immédiatement échangé avec l'inspection du travail qui a ordonné dès le lendemain par mail que toute la zone susceptible d'avoir été contaminée soit rendue inaccessible dans l'attente des résultats des prélèvements.

**CGTinfos : lorsque le droit d'alerte est déclenché par un élu de CSE, l'employeur ne doit-il pas provoquer une réunion extraordinaire du CSE, en présence de l'inspection du travail ?**

**Anthony :** tout à fait, et notre employeur a convoqué un CSE le 3 juillet. Nous avons alors pris conscience de la désinvolture avec laquelle le risque amiante été géré dans l'entreprise. Notamment, nous apprenons en réunion le non-respect de la norme NF F01-020 obligatoire depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020. Pourtant lors des réunions suivantes, les documents transmis montrent que l'entreprise connaît l'existence d'amiante

dans les rames du métro depuis au moins 1998 pour certains éléments et d'autres depuis 2018 ! Nous avons également consulté le DUERP (document unique d'évaluation des risques professionnels) de notre entreprise et devinez quoi ? l'amiante n'apparaît nulle part...

**CGTinfos : A ce stade qu'est-ce que vous attendez de votre employeur ?**

**Anthony :** Nous attendons des réponses précises à nos questions et notamment la liste des salarié-e-s qui ont été exposé-e-s à l'amiante (actifs et retraité-e-s) et quels seront les critères utilisés pour l'élaboration de cette liste. Nous souhaitons également qu'un accompagnement soit mis en place pour les salarié-e-s qui peuvent être amené-e-s à travailler sur amiante dans un futur proche car le personnel de la maintenance n'a pas signé pour cela. Ils vont devoir travailler maintenant « sous

## Pendant ce temps du côté de la MEL...

Une pétition à l'initiative des usager-ères circule : <https://www.change.org/p/payeurs-mais-pas-servis-reclamons-notre-remboursement-ilevia>

Pour la CGT MEL, il faut aller plus loin et nous demandons au Président Castelain, en tant qu'autorité organisatrice des transports, d'accorder la gratuité du métro pour toutes et tous !

section 4 » (ndlr règles pour les chantiers amiantes)... Enfin, nous attendons une communication générale de l'entreprise pour l'ensemble des salarié-e-s.

**CGTinfos : merci pour ce témoignage Anthony. Espérons que vos revendications seront entendues...**

**Anthony :** Vous savez maintenant pourquoi la maintenance du matériel roulant mode lourd est à l'arrêt. Notre premier objectif est bien sûr la protection immédiate des salarié-e-s de l'entreprise face à ce danger qu'est l'amiante. Mais nous pensons aussi aux usager-ère-s qui se retrouvent pénalisé-e-s et mettons tout en œuvre pour permettre une reprise du travail dans des conditions garantissant la sécurité des salarié-e-s.

Propos recueillis par

*Martin Pasero*



voilà qui est bien fâcheux...

# Jeux paralympiques de Paris 2024: un oubli qui en dit long ?

Les Jeux olympiques de Paris 2024 ont globalement été un succès, malgré quelques petits couacs d'organisation mineurs. La grande fête olympique a permis à beaucoup d'oublier les turpitudes du moment et la situation économique, politique et institutionnelle catastrophique de la France.

La MEL, et principalement les agents mobilisés pour ces JO, a contribué à leur succès.

En matière de communication, la MEL a dépensé des sommes colossales à l'occasion de la tenue de certaines épreuves des JO sur notre territoire. Nous ne reviendrons pas sur l'hypocrisie de nos élus métropolitains, capables de trouver de telles sommes pour de la communication, certes sans doute opportune pour un tel évènement, mais incapables de trouver un centime

pour revaloriser nos rémunérations par temps de forte inflation...

Il ne vous a pas échappé que les bâtiments métropolitains ont été mis aux couleurs des JO.

Au deuxième étage du Biotope, un large espace leur a été consacré.

Quelle ne fut pas notre surprise de constater que, sitôt la cérémonie de clôture terminée, toute cette jolie communication a disparu et qu'aucune n'a pris la suite !

Pourtant, le 28 août dernier s'ouvraient les Jeux paralympiques de Paris 2024 avec des athlètes non moins courageux et motivés à se dépasser pour obtenir un record ou un titre olympique pour eux, pour leur équipe ou pour leur pays.

Certes, quelques infos ont été diffusées

aux agents sur les athlètes en situation de handicap à soutenir. Mais cela ressemble à un service minimum : est-ce là l'image que la MEL veut se donner ? Pourtant, nous avons cru au travers de nombreuses mesures prises et des campagnes de sensibilisation, que la place des personnes en situation de handicap était maintenant reconnue à la MEL. Est-ce donc un oubli ? Si oui, il est vraiment fâcheux et démontrerait en creux que la MEL s'intéresse malheureusement davantage aux paillettes, aux apparences qu'à un véritable message d'inclusivité, de respect et de fraternité qui est celui censé être véhiculé par les Jeux olympiques ET paralympiques.

*Pépé Roquet*

~~PAS DE CONN' POUR LES JO PARALYMPIQUES 2024 A LA MEL~~

